



PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET DE  
LA COOPÉRATION

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

JUILLET 2014

59

## édito

Au programme ce mois de juillet, notamment :

- un entretien avec Lionel Galfré, Directeur de l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques, à l'occasion de la parution du « Monaco en chiffres » 2014;
- le JDA vous invitera à découvrir le Centre de Loisirs Prince Albert II, une magnifique aire de jeux pour les enfants de la Principauté;
- puis, un focus sur les guides mobiles de la DTC.

La rédaction du JDA vous souhaite une excellente lecture à tous et vous donne rendez-vous en octobre avec un tout nouveau format, plus nomade et ergonomique pour que le JDA ne vous quitte plus...

À très vite chers lecteurs !!

Prochain JDA : Octobre 2014

## Zoom



Après un an de travaux, l'Eglise du Sacré Cœur de Monaco rouvre ses portes aux fidèles. Le JDA vous invite à découvrir ce que le Service de Maintenance des Bâtiments Publics a réalisé sur ce chantier. Ici, une équipe de restauratrices travaille sur la restauration de la toile «Les Béatitudes» de l'artiste «Filippo Franzoni».



02

CSA : Renouvellement des membres



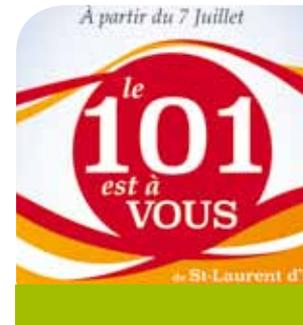
05

DENJS : Excellents résultats aux examens de fin d'études



09

CHPG : consultation pour les voyageurs



10

Mise en service de la ligne T101

## focus

### PARUTION DE L'ÉDITION 2014 DU RECUEIL MONACO EN CHIFFRES



Le recueil « Monaco en Chiffres 2014 » est disponible à la vente auprès de l'IMSEE au prix de 12€. Le « monaco statistics pocket 2014 », ainsi que le « monaco en chiffres 2013 » sont accessibles en ligne (téléchargeables sur le site : [www.imsee.mc](http://www.imsee.mc))

Le recueil statistique « Monaco en Chiffres 2014 » est paru le mercredi 2 juillet dernier. Un ouvrage présenté, dans la foulée, par S.E. M. Le Ministre d'État lors de la conférence de presse du Gouvernement Princier. Le JDA s'est entretenu pour vous avec Lionel Galfré, Directeur de l'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (IMSEE), afin de mieux comprendre l'intérêt et les enjeux de cet ouvrage.

#### Quel est l'objectif de « Monaco en Chiffres » ?

Composé de six chapitres, « Monaco en Chiffres » aborde successivement les thématiques du territoire et sa population, de l'économie, des services publics et parapublics, de la vie culturelle et sportive. Sans oublier les chapitres sur l'environnement et celui sur son impact régional et international.

L'objectif est de pouvoir, en un recueil, avoir un aperçu complet et global de l'économie de la Principauté, de mieux la connaître, et mieux l'appréhender. Il s'adresse à tous, selon le domaine qui le touche.

#### Combien de temps cela prend-il pour réaliser cet ouvrage ?

Pour la collecte des données, il nous faut environ quatre mois. Les réponses sont souvent rapides, cela dépend des services et de leurs contraintes.

Ensuite, pour ce qui est des études qui le composent, c'est assez variable, cela peut durer deux jours comme deux mois.

Par exemple, pour le PIB (Produit Intérieur Brut) il nous faut neuf mois.

En ce qui concerne la réalisation, il faut compter quatre à six mois. C'est un travail qui est fait tout au long de l'année. Tous les services participent activement à l'élaboration de ce projet, et je tiens, par ailleurs, à les remercier puisque sans données nous ne pouvons pas faire de statistiques.



Lionel Galfré souligne que l'édition 2014 s'est enrichie de nouvelles données notamment dans les domaines de l'économie (finances publiques, focus sectoriels), de la recherche ou de la communication.

#### Y-a-t-il eu des nouveautés cette année ?

C'est un ouvrage annuel, qui demande donc d'être enrichi, complété et corrigé tous les ans. Cette année, en terme de nouveautés, nous avons créé des focus par grands secteurs d'activité, comme celui de l'industrie, du commerce de détail ou des activités scientifiques et techniques. Il y a aussi de nouvelles statistiques sur la recherche avec la contribution du Centre Scientifique de Monaco et des statistiques sur les télécommunications. Un travail transversal est également effectué, pour améliorer la compréhension du lecteur, à travers des nouveautés de présentations.

## événement

### VISITE DE S.E. M. LE MINISTRE D'ÉTAT AU LARVOTTO

Le 21 juillet dernier, S.E. M. le Ministre d'État a visité les établissements du Larvotto. Il était accompagné des Conseillers de Gouvernement Paul Masseron, Stéphane Valeri et Marie-Pierre Gramaglia, ainsi que des Directeurs des Services concernés. La Mairie de Monaco, avec la présence de Marjorie Crovetto-Harroch, adjoint au Maire, participait également à la visite.



Au plus fort de la saison estivale, S.E. M. Michel Roger a ainsi rencontré les commerçants et gérants des établissements balnéaires ainsi que l'ensemble des personnels du site Handiplage Audio-plage et du Poste de Surveillance de la plage du Larvotto, pour faire un point sur leur activité et les remercier de leur grande disponibilité pendant cette période de forte affluence.



Cette visite intervient dans le cadre de la prochaine rénovation des structures balnéaires du Larvotto, prévue à partir de fin 2015.

## nomination

La CCIN (Commission de Contrôle des Informations Nominatives) de la Principauté de Monaco, vient d'élire ses nouveaux Président et Vice-Président. Le JDA a le plaisir de vous présenter la nouvelle composition de cette dernière :

- Président : M. Guy MAGNAN
- Vice-Président : M. Rainier BOISSON
- Membre : M. Philippe BLANCHI
- Membre : M. Florestan BELLINZONA
- Membre : M. Jean-Patrick COURT
- Membre : M. Jean-Yves PEGLION

Les membres de la Commission de Contrôle des Informations Nominatives sont nommés par Ordonnance Souveraine pour une période de cinq ans renouvelable une fois. Ces nouvelles nominations ont pris effet le 19 juin 2014.

## l'actu en images

### PRÉSENTATION RENOUVELLEMENT MEMBRES CSA

Le 25 juillet dernier, S.A.S le Prince Albert II et les membres du Conseil Stratégique pour l'Attractivité (CSA) étaient conviés en la résidence du Ministre d'État, Michel Roger, pour dresser un bilan des 3 années écoulées et fixer les objectifs à venir. Le renouvellement des Présidents des commissions a également été acté.

- Pour mémoire, les Présidents des Commissions du Conseil sont :
- ▶ Aleco Keusseoglou : Commission Destination Monaco
  - ▶ Robert Calcagno : Commission Qualité de Vie
  - ▶ Michel Dotta : Commission Immobilier
  - ▶ Anthony Torriani : Commission Finances
  - ▶ Bernard d'Alessandri : Commission Grande Plaisance / Shipping



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### LES COMMERCES DE LA PRINCIPAUTÉ FONT L'OBJET D'UNE ENQUÊTE

Pilotée conjointement par la Commission Commerce de la Jeune Chambre Économique de Monaco et le Gouvernement Princier, cette enquête a pour objectif de faire un état des lieux de l'offre commerciale monégasque.

Cette initiative vient d'un constat : près de 50 000 salariés travaillent en Principauté, or tous ne consomment pas (ou peu) à Monaco. L'enquête vise ainsi à mettre en lumière des pistes qui permettraient d'augmenter l'attractivité des commerces.

Les pendulaires et les résidents sont les principales cibles.



Le questionnaire, anonyme, est diffusé en trois langues: français, anglais et italien. Pour y participer, rendez-vous sur le site de la JCEM: [www.jcemonaco.mc](http://www.jcemonaco.mc)

## focus

### LES EXCELLENTS RÉSULTATS DES ÉLÈVES DE LA PRINCIPAUTÉ AUX EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES

#### Diplôme national du Brevet

Les résultats des épreuves du diplôme national du brevet 2014 sont de : **94,5 %** de réussite pour l'ensemble des collèges de la Principauté, avec **414 collégiens admis** pour un total de **438 candidats**.

Avec 39 candidats supplémentaires par rapport au nombre de candidats présentés en 2013, ces résultats sont tout à fait satisfaisants comme le révèle le nombre de mentions obtenues par les lauréats.



#### Baccalauréat

Des résultats remarquables comme chaque année pour la Principauté de Monaco. C'est ainsi qu'au Baccalauréat Général, **188 élèves du Lycée Albert 1<sup>er</sup>** sur **189 candidats** ont été reçus, soit un taux de réussite de **99,5 %**.

Le taux de réussite des élèves du Lycée François d'Assise Nicolas Barré est de **98,3 % (57 élèves admis sur 58 présentés)**.

Les mentions du diplôme national du brevet en chiffre :

- 276 mentions ont été décernées (contre 268 en 2013) dont :
- 37 mentions « très bien »
- 131 mentions « bien »

Rappel : le taux de réussite était de 96,7 % en 2013



#### Les mentions du baccalauréat en chiffre :

- Lycée Albert 1<sup>er</sup>**
- 147 Mentions obtenues
  - 41 mentions « très bien »
  - 58 mentions « bien »
  - 48 mentions « assez bien »

#### Lycée François d'Assise Nicolas Barré

- 48 mentions obtenues
- 12 mentions « très bien »
- 12 mentions « bien »

Au total, le taux de réussite au baccalauréat général des élèves des établissements de la Principauté est de **99,2 %**. **79,6 %** des nouveaux bacheliers ont décroché une mention (195 mentions au total), dont **27,2 % la mention « très bien »** (53 mentions « très bien »).

En ce qui concerne les Baccalauréats de l'Enseignement Technologique (sections Sciences et Technologies de la Gestion - STG - et Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable - STID), **55 élèves sur 55 candidats** ont été admis (100 % de réussite) le taux de réussite

des élèves de la section hôtelière du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco est de **100 %** (17 reçus sur 17 candidats).

Résultat exceptionnel également pour les Baccalauréats professionnels (secteurs hôtelier, industriel et tertiaire), avec **100 % de réussite** (102 reçus sur 102 élèves inscrits).

## l'actu en images



### SÛRETÉ PUBLIQUE DÉPLOIEMENT AUTOUR DU MEETING HERCULIS

Le meeting «Herculis» est une rencontre d'athlétisme à la notoriété internationale qui réunit chaque année, un large public de passionnés très respectueux des sportifs.

La mission de la Sûreté publique se concentre, alors, essentiellement sur l'aide et l'assistance qui peuvent être apportées aux spectateurs, ainsi que sur la gestion des flux de circulation.

De nombreux spectateurs provenant de l'étranger vivent ce meeting dans cette ambiance générale harmonieuse.



### PRIX MONACO TELECOM DE L'OPEN DES ARTISTES DE MONACO 2014

Maxime Peregrini, gestionnaire informatique à la Direction de la Sûreté Publique, a récemment remporté le Prix Monaco Télécom de l'Open des Artistes de Monaco 2014, organisé par la Galerie L'Entrepôt à Monaco en partenariat avec Monaco Télécom. Le thème imposé était «Le temps d'un instant» et près de 130 artistes avaient présenté une oeuvre (peinture, photographie ou sculpture). Le JDA vous propose de découvrir l'oeuvre primée qui, par ailleurs, fait maintenant la couverture de l'édition collector des annuaires Monaco Télécom 2014-2015.

## découverte

### LE CENTRE DE LOISIRS PRINCE ALBERT II NOUS OUVRE SES PORTES



Ici, la Directrice du Centre, Emmanuelle Farineau (centre) entourée de son équipe.

Situé sur la commune de La Turbie, dans un cadre magnifique aménagé en restanques sur plusieurs hectares de pinède verdoyante et très arborée, le Centre de Loisirs Prince Albert II est dirigé par Emmanuelle Farineau, assistée de Sandrine Patoyt. Il accueille, pendant les vacances scolaires, ainsi que tous les mercredis après-midi, les enfants âgés de 3 à 12 ans, scolarisés en Principauté et dont les deux parents travaillent.

Le Centre profite des ressources qu'offre la région proche (Golf et Centre Équestre de Nice,

Astrorama d'Èze...) et organise des randonnées pédestres à la découverte de l'arrière-pays sous la responsabilité d'un guide accompagnateur de moyenne montagne titulaire du Brevet d'État.

Dans le cadre de ses objectifs pédagogiques, le Centre de Loisirs organise également des nuitées ainsi que des mini-séjours au Centre d'Hébergement mitoyen.

Pour plus d'informations complémentaires : [www.centredeloisirs.gov.mc](http://www.centredeloisirs.gov.mc)



En moyenne, le Centre accueille pas moins de 250 enfants pendant les mois de juillet et août et 120 les mercredis, encadrés par l'équipe d'animation (12 animateurs les mercredis, entre 25 et 30 durant les vacances scolaires).



Les animations pédagogiques novatrices et diversifiées (artistiques, manuelles, sportives, ludiques) s'appuient en premier lieu sur l'important tissu associatif présent en Principauté : beach-volley, randonnée palmée, escrime, tennis, escalade, gymnastique, handball, judo, lutte, rugby, voile, natation, musique, théâtre, danse, visites pédagogiques de musées ...

## FORCE PUBLIQUE QUATRE NOUVELLES RECRUES CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS



Le vendredi 18 juillet dernier, s'est tenue, dans la cour du centre de secours de la Condamine, en présence des familles, la traditionnelle remise des casques d'intervention pour les quatre nouveaux sapeurs-pompiers de Monaco. Cette cérémonie vient sceller leur admission

au service actif du Corps des sapeurs-pompiers après une formation initiale de cinq mois et demi.

Cette cérémonie a été précédée, la veille, par la remise de l'insigne du Corps des sapeurs-pompiers et du badge d'épaule d'appartenance à la Force Publique par le Lieutenant-colonel Tony Varo et le Commandant Norbert Fassiaux, en présence du Père Penzo, Aumônier de la Force Publique. À la lecture de «l'éthique du sapeur-pompier» les jeunes recrues ont pris l'engagement solennel de servir avec efficacité et loyauté !

Les Sapeurs Jean-Philippe DOMINIAC, Fabien RAY et Xavier SAINT-PE sont affectés à la caserne de la Condamine et le Sapeur Cédric SPAZIANI à la caserne de Fontvieille.

### 3 questions à...

#### SERGE PIERRYVES SUR L'AUGMENTATION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN PRINCIPAUTÉ



Le Directeur de l'Expansion Économique, Serge Pierryves, ainsi que ses collaborateurs veillent à être en permanence au fait des besoins du tissu économique de la Principauté.

Tout d'abord la place Monégasque bénéficie d'un fort rayonnement international, d'une économie particulièrement dynamique ainsi que d'une stabilité sociale. Sa dimension internationale et son dynamisme économique font sa force et sa renommée à travers le monde.

En ce qui concerne la Direction de l'Expansion Économique, nous avons réduit les délais d'instruction à 38 jours en moyenne en rationalisant la procédure tant au niveau des formulaires que des pièces à fournir (moins de 10 pièces) quelle que soit la forme juridique.

Nous avons également optimisé les informations avec les services

techniques consultés via le système de workflow. De plus, nous prenons dorénavant en charge les formalités pour le compte du greffe et du Journal de Monaco (acte de transcription des statuts et publicité de ces derniers).

Enfin, la DEE effectue une veille permanente sur les différentes étapes suivies par le dossier jusqu'à la délivrance d'un numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et de l'Industrie.

#### Quels sont les points à améliorer pour optimiser cette démarche ?

Selon moi, il faut, d'une part, rester vigilant à la réactivité du service et

continuer à traiter les dossiers de manière personnalisée.

D'autre part, nous pouvons encore tenter d'améliorer les délais moyens d'instruction des dossiers.

#### Ainsi, quels sont vos objectifs pour les années à venir ?

À l'heure où le numérique est omniprésent, notre objectif premier est de permettre aux administrés de déposer leurs dossiers en ligne. De ce fait, la DEE souhaiterait prochainement se doter d'un site (RCl) en ligne permettant d'effectuer un maximum d'action sans se déplacer.

Une légère augmentation des créations d'entreprise en Principauté a été constatée pour le premier semestre 2014. L'occasion pour le JDA de s'entretenir avec le Directeur de l'Expansion Économique (DEE) sur les raisons de cette hausse.

#### Comment expliquez-vous cette augmentation ?

On peut expliquer cette augmentation par plusieurs facteurs.

#### LES CRÉATIONS D'ENTREPRISE EN CHIFFRES

Type d'activités	1 <sup>er</sup> semestre 2013 1 <sup>er</sup> janv./30 juin	2 <sup>e</sup> semestre 2013 1 <sup>er</sup> juill./31 déc.	1 <sup>er</sup> semestre 2014 1 <sup>er</sup> janv./30 juin
Activités en nom personnel	134	114	121
Sociétés (sociétés de personnes)	177	138	137
Sociétés anonymes monégasques	17	18	26
Bureaux administratifs	3	6	9
Agences commerciales	3	3	1
<b>Total</b>	<b>334</b>	<b>279</b>	<b>294</b>

## INITIATIVE

### LA BRIGADE VOLANTE DES HÔTES ET HÔTESSES DE LA DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS



Depuis le début de l'été, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) a mis en place un service itinérant de jeunes hôtes et hôtesse en Principauté. Leur but est d'aller à la rencontre des visiteurs afin de leur proposer gratuitement des plans et de répondre à toutes les questions concernant notre destination. Florence Bouvier, Directeur de l'Administration Générale, a répondu à notre sollicitation.

#### D'où est venue l'idée d'une brigade volante d'hôtes et d'hôtesse ?

La DTC dispose de plusieurs kiosques «information» répartis en ville afin de renseigner un maximum de visiteurs durant la saison estivale. Il nous a semblé intéressant de compléter ce dispositif en proposant un service itinérant en ville, au même titre de ce qui se fait déjà dans d'autres villes en Europe. Nous recherchons sans cesse des moyens d'améliorer la qualité de l'accueil en Principauté et cette initiative permet de toucher un nombre encore plus important de visiteurs durant la saison estivale. Gain de temps pour les plus pressés, meilleure couverture du territoire, le test réalisé cette année nous encourage à renouveler l'expérience.

#### Combien de membres composent cette entité et comment sont-ils répartis ?

Nous avons huit hôtes ou hôtesse qui se relaient au quotidien dans les quartiers les plus fréquentés : Le Rocher, Monte-Carlo, la Condamine et le Port ...etc. Les quais de la Gare sont également concernés. Le personnel itinérant se fournit en documentation, principalement des plans, auprès des différents kiosques «information» fixes installés en ville. Ils sont facilement identifiables grâce au port d'un T-Shirt rouge sur lequel figure le «i», sigle international reconnu par tous, et le slogan «May I help you?» ainsi que d'un panama blanc avec ruban rouge.

#### Quelles sont les missions de cette entité sur le terrain ?

La mission principale de ce personnel itinérant n'est pas d'attendre les sollicitations mais d'aller à la rencontre des visiteurs afin de leur proposer gratuitement des plans et de répondre à toutes les questions concernant notre destination : que peut-on visiter en une journée, comment se rendre à la plage ou bien sur le Rocher, où acheter un ticket de bus...etc. Il est important de proposer la même qualité de renseignement que celle dispensée dans les kiosques. En cas de besoin de documentation supplémentaire, le personnel itinérant peut également orienter le visiteur vers le kiosque le plus proche.



### L'OFFICE DES EMISSIONS DES TIMBRES-POSTE PROPOSE 2 NOUVEAUX TIMBRES

Le 12 juillet dernier, l'OETP procédait à une mise en vente de deux timbres :

- **Le Caroubier** : c'est un arbre présent naturellement sur le territoire de la Principauté. Il est en ce sens l'arbre national monégasque.
- **Association Baby & Nepal** : le 12 juillet 2013, la Princesse Stéphanie de Monaco a fondé l'association Baby & Népal afin de poursuivre l'action de soutien aux deux éléphants qui ont échappé à l'euthanasie grâce à son engagement. S.A.S. la Princesse Stéphanie leur a fait construire un parc de 3500m<sup>2</sup> sur le domaine de Fonbonne et continue de prendre soin avec passion de ces pachydermes quadragénaires.

Plus d'info sur [www.oetp-monaco.com](http://www.oetp-monaco.com)



## L'actu en images

#### RESULTATS BUDGETAIRES 2014

Le 2 juillet dernier, le Conseiller du Gouvernement pour les Finances et l'Économie, Jean Castellini, annonçait les résultats budgétaires au 31 mai 2014.

Pour les recettes de l'État, on constate une augmentation de 11%, soit plus de 41,3 M€, atteignant un chiffre de 417,9 M€ (toutes recettes confondues).

Concernant les dépenses, elles s'élèvent à 347,4 M€. On note une augmentation de 3,4% soit 70,4 M€ de plus par rapport aux dépenses enregistrées l'an dernier à la même date.



focus

LA DIVISION DE SÉCURITÉ SANITAIRE ET ALIMENTAIRE

Implantée au sein même de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, la Division de la Sécurité Sanitaire et Alimentaire est en charge du contrôle des établissements de bouche privés et publics, de la santé animale et de la profession vétérinaire, du logement insalubre et dispose de compétences partagées avec la Direction de l'Aménagement Urbain pour garantir l'hygiène publique. Le JDA vous propose de découvrir ce service dirigé par le Docteur Alexandre Bordero, vétérinaire-inspecteur.

Composée de 9 membres, dont un juriste et 5 contrôleurs, la Division de la Sécurité Sanitaire et Alimentaire a pour principales missions :

- D'inspecter et faire respecter la réglementation auprès d'établissements privés (restaurants, supermarchés, grossistes, traiteurs...) et collectifs (cantines, crèches, restauration collective...), des cabinets vétérinaires, des commerces d'animaux, des entreprises de nettoyage, des salons de coiffures et d'esthétique ;
- D'assurer la veille sanitaire et de traiter les alertes et les retraits de produits dangereux, toxiques ou défectueux ;
- De mettre à jour et élaborer la réglementation relative à ses domaines de compétences ;
- D'assurer un contrôle régulier de la qualité de l'eau (piscines, réservoirs et bornes fontaines) ;



En cette période estivale, la Division de sécurité sanitaire et alimentaire mène une « opération Vacances » qui consiste à réaliser des contrôles assortis de prélèvements alimentaires en vue d'analyses microbiologiques des stands installés sur le Port Hercule dans le cadre des animations estivales.



Les contrôles sont réalisés tout au long de l'année, ils peuvent être renforcés notamment sur les produits de saison comme la crème glacée l'été ou les produits festifs pour les fêtes de fin d'année (mollusques, crustacés, foie gras...).

Cette année un focus est fait sur la qualité microbiologique des produits à base de poissons crus (sushis, makis, sashimis) servis dans les restaurants à consommer sur place ou à emporter.

- De constater les nuisances signalées sur la voie publique ou dans les habitations pouvant présenter un risque pour la santé des résidents de Monaco ;
- D'émettre des avis techniques sur les créations d'entreprises dont l'activité relève de ses domaines de compétences ;
- De garantir le contrôle sanitaire des animaux introduits sur le territoire monégasque à l'occasion de grandes manifestations récréatives ou sportives telles que le Festival du Cirque ou le Jumping.

Dans le cadre plus particulier du contrôle alimentaire, le Docteur Alexandre Bordero et son équipe effectuent des visites inopinées.

Les contrôles s'effectuent systématiquement avant l'installation, pour

s'assurer de la conformité de l'équipement et du respect des bonnes pratiques d'hygiène, environ une fois par an.



Le Docteur Alexandre Bordero et l'équipe de la Division de la Sécurité Sanitaire et Alimentaire. (sur la photo : absente Mme Déborah Guzemane). Leurs objectifs futurs sont d'améliorer l'information des consommateurs, se doter de nouveaux textes réglementaires permettant de garantir la sécurité ainsi que l'hygiène des piscines de la Principauté, des instituts de beauté et salons de coiffure par exemple.

l'actu en images



Le 17 juillet dernier, le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Stéphane Valeri, s'est rendu au Cap Fleuri pour un déjeuner. Le Conseiller de Gouvernement, qui est très attaché à ces rencontres et échanges directs, s'est entretenu, lors de ce rendez-vous traditionnel, avec les pensionnaires et le personnel de cette résidence pour personnes âgées.

TEST IN THE CITY

À la veille des grandes vacances d'été, toute l'équipe de Fight Aids Monaco (FAM) s'est mobilisée afin de proposer, pour la quatrième fois en Principauté, «Test in the City» : un test de dépistage anonyme, rapide (résultats dans les 10 minutes) et gratuit.

L'événement s'est tenu le samedi 28 juin 2014, de 10h à 18h, sur l'Esplanade du Larvotto.

Les équipes de FAM, assistées par l'association des «AnGES Gardiens» du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco, ont reçu la visite et le soutien du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, Stéphane VALERI. Elles sont allées à la rencontre des baigneurs pour discuter et échanger sur leurs connaissances des risques liés au VIH/sida. Les «AnGES Gardiens» ont apporté en complément un message de prévention lié aux dangers de la consommation d'alcool.

Les tests de dépistage ont été pratiqués par une équipe formée spécifiquement à cette technique et au counseling.

Le test utilisé lors de cette journée est appelé Trod (Test Rapide à Orientation Diagnostique), ou encore TDR (Test de Dépistage Rapide). Il s'agit de «l'ensemble des dispositifs diagnostiques médicaux utilisables de façon unitaire ou en petite série, permettant de donner un résultat rapide et qui ne nécessite pas de procédure automatisée. Ce type de test permet, avec quelques gouttes de sang seulement, la détection des anticorps anti-VIH-1 et anti-VIH-2». Le test peut être réalisé par des personnes extérieures au monde médical mais spécialement formées à cette pratique.

Plus d'infos sur : [www.facebook.com/Fight.Aids.Monaco](http://www.facebook.com/Fight.Aids.Monaco)



LE SAVIEZ-VOUS ?



Cette consultation, de 30 euros, est assurée par le Docteur Olivia Keita-Perse. Les rendez-vous peuvent être pris au secrétariat de 9h à 17h, tous les jours au 04. 92. 41. 67.95. Ou par e-mail à l'adresse suivante : [hygiene@chpg.mc](mailto:hygiene@chpg.mc) Plus de renseignements sur : [www.chpg.mc](http://www.chpg.mc)

Le Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) propose des consultations pour les voyageurs. Dans le cadre de cette consultation, des conseils, des prescriptions médicales et des vaccinations adaptées au voyage sont dispensés selon la destination.

Dirigé par le Docteur Olivia Keita-Perse, qui effectue également les consultations, le Service Voyageur – Infectiologie dépend du CHPG, il a trois missions principales :

- Les consultations de conseils aux voyageurs et vaccinations dans le cadre de ces consultations.
- Les consultations d'infectiologie itinérante.
- La vaccination contre la fièvre jaune

Désormais, nul besoin d'aller à l'aéroport (comme il était d'usage il y a encore une dizaine d'années) pour se faire vacciner contre la fièvre jaune. En effet, le service est agréé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et il permet de se faire vacciner au sein même de la Principauté.



En consultation, le Docteur Keita-Perse prodiguera également des conseils de tous types. Ainsi, outre les plaquettes qui vous seront distribuées, vous saurez comment préparer votre trousse médicale, comment gérer le décalage horaire, les précautions à prendre pour ne pas attraper la diarrhée du voyageur (tourista), appréhender le mal des montagnes ou encore vous protéger contre les moustiques.

focus

MISE EN SERVICE D'UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS INTER-CITÉS

En matière de déplacements et de mobilité, le Gouvernement Princier multiplie les initiatives pour maîtriser l'accès à la Principauté et optimiser la circulation intra-muros. Une stratégie qui conduit à des actions variées qui passent notamment par le développement des transports en commun. Le Gouvernement Princier s'est donc associé à la création de la ligne de bus 101, en partenariat avec le Conseil général des Alpes-Maritimes.

Cette nouvelle ligne dessert depuis le lundi 7 juillet tous les arrêts de la ligne 100 des bus d'Azur, entre Saint-Laurent d'Eze et Carnoles en passant par Cap d'Ail et Monaco, aux heures de pointe du matin et de l'après-midi, soit de 7h00 à 10h00, et de 16h00 à 19h00.

« Cette ligne 101 est tout particulièrement destinée aux salariés de la Prin-



Le Conseiller de Gouvernement, Marie-Pierre Gramaglia avec, à sa gauche, le Président du Conseil général des Alpes-Maritimes, Eric Ciotti, lors de l'inauguration de la nouvelle ligne de bus 101

cipauté résidant dans les communes limitrophes. Elle leur permet de privilégier ce mode de transport pour venir travailler le matin à Monaco et rentrer chez eux en fin de journée. C'est vraiment le but de ce projet » souligne Marie-Pierre Gra-

maglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.

Précisons que 9.000 voyageurs environ entrent quotidiennement en Principauté par bus. Avec ses 148 courses



quotidiennes, la ligne 100 (Nice, Monaco, Menton) est la plus fréquentée et compte plus de 4 millions d'usagers par an.

Cette ligne, particulièrement attractive pour les usagers, s'est équipée dernièrement de bus doubles qui augmentent ses capacités de transport. La saturation de la ligne, dès le départ de Nice, conduit malgré tout les utilisateurs potentiels des communes limitrophes à se reporter sur d'autres modes de déplacement deux et quatre-roues.

« La création de la ligne 101 va permettre de renforcer la ligne 100 sur sa portion située entre Carnoles et Saint-Laurent d'Eze, aux heures de pointe le matin et le soir » conclut Marie-Pierre Gramaglia.

dossier

LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DU SACRÉ CŒUR



Avec la réalisation des faux marbres, des ouvrages recouverts de feuilles d'or 24 carats mais surtout avec le nouvel orgue de six tonnes, dont la construction devrait débuter très prochainement, les Fidèles se réjouissent du haut niveau de rénovation de leur église.

Après quinze mois de travaux, l'Église du Sacré Cœur de Monaco ouvre ses portes à ses fidèles. Le JDA est allé à la rencontre de Claude Boffa, Chef du Service de Maintenance des Bâtiments Publics et José Governatori, Chef de la Division des Services Généraux, pour en savoir plus sur cette rénovation.

« La restauration de l'Église du Sacré Cœur était indispensable » affirme José Governatori. En raison d'infiltrations d'eau provenant de la toiture et des altérations liées au temps et aux agressions diverses, le patrimoine était en péril. Qualifié de projet ambitieux, un premier diagnostic a été réalisé en 2011 par le Centre Interrégional de Conservation du Patrimoine de

Marseille, (C.I.C.R.P). L'étendue des dégradations a ainsi pu être constatée sur les fresques et les toiles en plafonds, avec notamment des décollements, des dépigmentations ou encore la présence de champignons. C'est ainsi qu'en avril 2013, les travaux de rénovation ont débuté, en présence de Madame Florence Delteil, Restaurateur, missionnée en tant qu'assistant à Maître d'Ouvrage.

« Un des enjeux de cette restauration était de ne pas tomber dans le piège du « faux-artistique » mais de préserver l'authenticité et le charme du lieu » explique Claude Boffa.

Ce projet a été une aventure technique et humaine, avec pas moins de cinquante ouvriers mobi-

lisés, dont vingt restaurateurs qui se sont succédés durant huit mois, uniquement pour la rénovation des plafonds de l'Église.



De plus, une équipe de Restaurateurs monégasques a également œuvré sur la réalisation de grisailles, à partir d'une seule pièce retrouvée dans les combles, ainsi que sur la restauration des sept tableaux dont l'œuvre principale du peintre monégasque, Pastine, représentant le Christ.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Un programme ludique et informatif qui permet d'obtenir les renseignements utiles des principaux événements environnementaux tels que : Ap'days ou Monacology.

La Ligne Verte est un magazine mensuel dédié à l'environnement en Principauté. Un nouveau rendez-vous instructif et pédagogique pour la chaîne de télévision monégasque : Monaco Info.

Ce nouveau programme s'est fixé deux objectifs :

1. Présenter ce qui est entrepris par la Principauté de Monaco en matière d'écologie et de développement durable,

2. Démontrer qu'il est possible de contribuer à la protection de l'environnement au quotidien, à travers des gestes simples.

5 séquences figurent au sommaire de ce magazine :

- L'invité
- À la Une
- Initiative
- Le geste pratique
- Biotiful

À travers ces séquences, différents thèmes sont abordés tels que l'énergie, la mobilité douce et propre, la protection marine, la lutte contre la pollution ou encore l'éco-responsabilité.

Ainsi, en septembre prochain, le numéro sera consacré à la Semaine Européenne de la mobilité ainsi qu'au service d'auto-partage Mobee.

ZOOM LE SERVICE « MOBEE »

Après un lancement officiel le 10 juin dernier, le service d'auto-partage de véhicules électriques « Mobee » est opérationnel depuis le 1er juillet, avec 15 Twizy Renault électriques à la location.

Résidents, touristes et entreprises peuvent géolocaliser 24h/24 le véhicule le plus proche grâce à une application smartphone. La recharge des batteries se fait via le réseau de 450 bornes des parkings publics.

Les Twizy peuvent également passer les frontières, puisqu'elles sont autorisées à circuler en France et le système de « freefloating » du dispositif permet à son utilisateur de restituer le véhicule où il le souhaite en Principauté.



À l'horizon de 201650 véhicules seront déployés sur toute la Principauté.

« Aujourd'hui, la mise en œuvre du service d'auto-partage « Mobee » témoigne d'une volonté politique forte en faveur d'une mobilité toujours plus durable à Monaco. 900 véhicules « écologiques » circulent déjà en Principauté ; avec l'arrivée de « Mobee », le Gouvernement Princier veut encourager cette nouvelle forme de mobilité, à la fois plus flexible et libérée de contraintes » souligne Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.

Les abonnements « Mobee » peuvent être souscrits à la Compagnie des Autobus de Monaco (www.cam.mc).

Plus d'infos sur : [mobee.tm.mc](http://mobee.tm.mc)

Les abonnés peuvent stationner gratuitement et déposer leur Twizy en surface ou dans les parkings publics partenaires (Centre Commercial de Fontvieille, Casino, Larvotto et Visitation).

ÉVÉNEMENT MARIE-PIERRE GRAMAGLIA PARTICIPE À INNOVATIVE CITY

Le 25 juin dernier, Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, participait à la 3<sup>e</sup> édition d'Innovative City à Nice. Un congrès dédié à la démarche de « smart city » ou « ville intelligente ».

Dans son intervention le Conseiller a rappelé les atouts de la Principauté, tels que la stabilité des Institutions, l'équilibre des finances publiques et une économie diversifiée et attractive.

Elle a exposé ensuite les axes sur lesquels Monaco pourrait s'engager dans cette démarche de ville intelligente. Dont quatre thématiques fortement interconnectées :

- la planification urbaine stratégique
- la mobilité des personnes et des biens
- l'environnement et le cadre de vie
- l'anticipation et la gestion des risques de la ville intelligente

Marie-Pierre Gramaglia a également précisé les actions concrètes menées ces dernières années dans le cadre du projet « Monaco ville durable intelligente », notamment avec le développement de la maquette numérique 3D, la couverture du territoire avec la technologie 4G, le développement des transports en commun etc.

« La réflexion autour du concept de ville intelligente invite à trouver les outils pour stimuler, de manière constante et sur le long terme, les comportements innovants et participatifs des résidents, des acteurs publics et privés. La démarche de la Principauté est récente mais suffisamment avancée pour constater qu'entretenir ces comportements nécessite une réelle confiance dans l'échange et la sécurité de ces données » a souligné Marie-Pierre Gramaglia.

Cette visite intervenait quelques jours après la remise d'une étude par la société de Conseil Nomadeis, mandatée par le Gouvernement afin de réaliser une étude sur « Monaco-ville intelligente » et d'en définir un cadre de référence.



Après son intervention, le Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme, a visité plusieurs stands d'Innovative City, parmi lesquels celui des prestataires des Services de l'État, les représentants de la Métropole Nice Côte d'Azur, ainsi que celui de l'association Monaco/Sophia Hub.

LE GESTE ÉCORESponsable

Une palette de papier représente l'équivalent d'un arbre d'une tonne. Une tonne de papier c'est 2 tonnes de bois. La consommation annuelle de papier dans les bureaux est estimée entre 10.000 et 30.000 feuilles par agent.

Alors économisons notre papier, limitons la reproduction de documents et préférons la transmission de ces documents sous format informatique !



Je limite la reproduction de documents.

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

événement

« LES ENFANTS POUR LES DROITS DE L'ENFANT » : MONACO REPRÉSENTÉ À GENÈVE



Cette manifestation s'est inscrite dans le cadre de la célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les Droits de l'Enfant.

À l'occasion de la 26<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies, les Missions Permanentes de la Principauté de Monaco, de la Roumanie et du Costa Rica ont organisé le 16 juin dernier à Genève un événement intitulé « Les enfants pour les droits de l'enfant » qui avait pour but la réaffirmation de ces droits.

Pour la première fois dans l'histoire du Conseil, des enfants provenant du monde entier ont pu pénétrer dans l'enceinte de l'ONU et prendre la parole afin de réaffirmer leurs droits et en demander leur pleine application, prononçant tour à tour, un des droits consacrés dans la Déclaration des droits de l'enfant.

Monaco était représenté par Mademoiselle Pia Pettiti, jeune monégasque, qui avait été désignée comme porte-parole de tous les enfants présents à cet événement.

Pour mémoire, le Conseil des Droits de l'Homme est l'organe intergouvernemental des Nations Unies chargé de renforcer et de promouvoir les droits de l'Homme à travers le monde.

Comment es-tu devenue pour cet événement le porte parole de tous les enfants ?

En rentrant un jour à la maison, ma mère m'a demandé si je voulais être porte parole des enfants pour l'événement intitulé « Les enfants pour les droits de l'enfant ». J'ai accepté, même si j'étais stressée à l'idée de le faire et je souhaite remercier tous ceux qui m'ont permis de vivre cette expérience. Cette chance n'est pas donnée à tout le monde. Au final, je me suis sentie comme « une princesse » de devoir faire quelque chose d'important, qui compte pour tous les enfants du monde.

Quelles ont été tes actions en tant que porte-parole des enfants ?

Je représentais la Principauté à cet événement. Dans mon discours, j'ai pu dire que les Droits des enfants c'était aussi nos droits à tous, que cela nous appartenait et qu'ils devaient être appliqués partout. J'ai ensuite remercié le Président et le Haut Commissaire qui étaient présents. Après nous avons fait une FlashMob sur « Happy ». Et ce qui était beau, c'est que tous les enfants, de tous les pays, que ce soit Afghanistan, Chine, Japon, dansaient tous ensemble. C'était vraiment bien!

Quel bilan tire-tu de cette expérience ? Et la renouvelleras-tu ?

J'ai acquis une certaine confiance. Quand on regarde un documentaire à la télévision sur un peuple ou un pays pauvres, sur les différentes cultures, on ne se rend pas compte de la difficulté qu'ils ont pour vivre. C'est quand on les écoute parler que l'on comprend. Oui, j'aimerais le faire encore. Cela m'a beaucoup plu, j'ai rencontré des enfants très gentils. J'ai aimé



Pia Pettiti, représentant les enfants lors de la 26<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève.

faire ça. Cela m'a donné envie de partir faire une action humanitaire, même si c'est loin, sans Internet, ni même portable. Cela me plairait vraiment.

Quels arguments donnerais-tu pour convaincre les jeunes, comme toi, de participer à des actions humanitaires ?

Pour aider les enfants à mieux vivre, à avoir les mêmes droits, qu'ils soient comme nous. Nous pouvons créer des liens avec eux.

Par exemple, certains enfants ne vont pas à l'école, et pour moi c'est la première chose qui doit changer.

Ce que j'ai le plus aimé, c'est que tous les enfants s'écoutaient, même s'ils ne se comprenaient pas. Ils étaient tous attentifs les uns aux autres. Cela me rendait heureuse de les voir heureux. Quand je parlais, ils m'écoutaient tous, ils avaient leurs yeux grands ouverts. J'ai beaucoup aimé cette expérience.

INITIATIVE

MONACO SIGNE UN ACCORD AVEC LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



Un accord permettant l'échange de renseignements en matière fiscale, conforme au modèle OCDE, a été signé le 31 juillet dernier entre la Principauté et la République Tchèque.

En parallèle, une déclaration commune a également été signée dont l'objectif est de continuer d'examiner les mesures qui pourraient être adoptées pour renforcer les relations des deux États.

La Principauté se félicite de l'excellence de ses liens avec la République Tchèque et de l'élargissement des relations entre les deux États.

Plus d'informations : [www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/Monaco-a-l-International/Les-accords-en-matiere-fiscale](http://www.gouv.mc/Action-Gouvernementale/Monaco-a-l-International/Les-accords-en-matiere-fiscale)

présentation

DIRECTION DES RELATIONS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES



Marie-Catherine Caruso-Ravera est à la tête de la DRDC depuis octobre 2009. Cette Direction compte actuellement 8 collaborateurs.

Avec la Direction de la Coopération Internationale (DCI) et la Direction des Affaires Internationales (DAI), la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires (DRDC) est l'un des trois piliers du Département des Relations Extérieures et de la Coopération. Le JDA vous propose de découvrir cette Direction créée en 2007 et indispensable au bon rayonnement de la Principauté.

Depuis sa création la DRDC s'est vu confier :

- Des missions diplomatiques, à savoir l'instruction de toutes les procédures visant à l'accréditation des Ambassadeurs et des Consuls étrangers en Principauté de Monaco ainsi que la nomination des Ambassadeurs et les Consuls de la Principauté à l'étranger et la gestion des relations bilatérales avec les 99 Ambassades étrangères accréditées en Principauté et les 81 Consuls étrangers.
- Des missions administratives, telles que la gestion budgétaire des 15 Ambassades de Monaco à l'étranger et les relations avec celles-ci ainsi que la gestion administrative des 133 postes consulaires de Monaco à l'étranger.
- Des missions protocolaires, notamment celles en liaison avec le Palais

Princier et le Chargé de Mission pour les affaires protocolaires du Ministère d'Etat, concernant l'organisation du programme des déplacements de hautes personnalités étrangères en Principauté lors de visites officielles ou de visites de travail.

Une des missions de la DRDC est de gérer en les procédures d'accréditation : depuis l'ouverture de relations diplomatiques, en passant par la « demande d'agrément préalable » soumise au Palais Princier, jusqu'à la remise des Lettres de créances du nouvel ambassadeur à SAS Prince Souverain à l'occasion d'une cérémonie officielle qui est suivie, traditionnellement, d'un déjeuner présidé par le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération ou par son Directeur Général.

Une réflexion est menée, avant toute ouverture de relations diplomatiques,

sur l'opportunité culturelle, économique, scientifique pour la Principauté. Ici, un instantané pris, lors du déjeuner officiel de l'Accréditation des Ambassadeurs de Suisse, d'Algérie et des Philippines, le 17 juillet dernier.

DRDC EN CHIFFRES

La Principauté entretient officiellement 118 relations diplomatiques et est représentée, à l'étranger, par 15 Ambassades de Monaco à l'étranger et 133 Consuls.

99 Ambassades étrangères sont accrédités auprès de la Principauté dont 3 résident en Principauté (France, Italie et Ordre de Malte) et 81 pays sont représentés par un Consul (honoraire ou de carrière).

DÉPLACEMENTS RÉCEPTIONS ANNUELLES DES AMBASSADES DE MONACO À L'ÉTRANGER

PARIS



Cette année, l'Ambassade de Monaco en France a souhaité donner un éclat tout particulier à la traditionnelle Réception qui marque l'anniversaire de l'Avènement de S.A.S. le Prince Souverain en l'organisant le 7 juillet dernier au Petit Palais.

Huit cents invités ont été accueillis dans ce lieu prestigieux et emblématique par S.E. M. Michel Roger, Ministre d'Etat, MM. José Badia et Jean Castellini, respectivement Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération et Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ainsi que par S.E. Mme Sophie Thévenoux, Ambassadeur de Monaco en France

Cette soirée, intitulée « Monaco s'invente », avait pour objectif de mettre en valeur la culture et l'esprit d'innovation de la Principauté. Pour l'occasion, plusieurs entreprises ont collaboré à l'événement comme la Société Venturi qui a présenté sa voiture électrique Antarctica, ou GreenHeart qui développe un système de bitume créant de l'énergie ainsi que l'entreprise SSI Monaco, en charge de la réalisation du projet satellitaire MonacoSat.

La réception a été suivie, le lendemain, par une réunion du Corps consulaire de Monaco en France.

ROME

Le 9 juillet dernier, l'Ambassade de Monaco en Italie a donné, elle aussi sa traditionnelle Réception dans les jardins de la Résidence. A cette occasion la maquette du Pavillon de Monaco pour l'Expo « Milano 2015 » a été présentée pour la première fois en Italie.

M. José Badia et S.E. M. Robert Fillon, Ambassadeur de Monaco en Italie, ont accueilli près de quatre cents invités, parmi lesquels le Chef du Protocole de la République italienne, le Chef de l'Unité de crise du Ministère des Affaires étrangères italien, l'Ambassadeur de France ainsi que de nombreux entrepreneurs et amis de la Principauté.

La Réception a été précédée la veille par la deuxième réunion annuelle qui a rassemblé le Corps consulaire de Monaco en Italie, en Croatie, en Roumanie, en Slovaquie et à Saint-Marin.

Une Conférence de presse sur les actualités et innovations dans le domaine du tourisme a été organisée, au lendemain de la Réception, par le Bureau de Milan de la Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco, à la Résidence de l'Ambassadeur

A cette occasion M. Guillaume Rose, Directeur du Tourisme et des Congrès a évoqué la « destination Monaco » et M. Julien Cellario Directeur Général de Monaco Inter Expo, la participation de la Principauté à l'Exposition Milan 2015.





## L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés de Charly Gallo. Pour cette édition, le meeting d'athlétisme Herculis est mis à l'honneur.

# Le carnet de la fonction publique

JUILLET 2014

### NOUVEAUX ENTRANTS

- **Collet Nicolas**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Covetto Magali**  
Administrateur à l'Administration des Domaines
- **Frigerio Raffaello**  
Mètreur-vérificateur au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **Galfre Jeremy**  
Dessinateur-projeteur au sein du Corps des Sapeurs-Pompiers
- **Gastaud Michael**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Gorski Julien**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Isaïa Bastien**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Julsonnet Romain**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Marijon Céline**  
Dessinateur au Service des Titres de Circulation
- **Mary Adrien**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Montoya Mathieu**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Ristorio Frédéric**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique

- **Rollin Jérémy**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Sapey-Triomphe Guillaume**  
Technicien de scène à l'Auditorium Rainier III
- **Van Klaveren Virginie**  
Administrateur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

### MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- **Arini Laurence**  
Attachée à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attachée Principale au sein de cette même Direction
- **Attendoli Caroline**  
Secrétaire Général à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives est nommée Chargée de Mission auprès du Délégué aux Affaires Juridiques
- **Bastide Régis**  
Capitaine de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Commissaire de Police au sein de cette même Direction
- **Blanchard Jean-Sebastien**  
Sergent au sein du Corps des Sapeurs-Pompiers est nommé Sergent Chef au sein de ce même Corps
- **Decq Jean-Marc**  
Ouvrier Polyvalent au Service de l'Aviation Civile est nommé Technicien de Sécurité Aéroportuaire au sein de ce même Service
- **Ferry Clotilde**  
Deuxième Secrétaire d'Ambassade à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'O.N.U. à New-York est nommée Premier Secrétaire d'Ambassade au sein de cette même Mission Permanente
- **Garcia Denis**  
Capitaine de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Commandant de Police au sein de cette même Direction
- **Joseph Serge**  
Surveillant Rondier au Stade Louis II est nommé Concierge au sein de cette même Entité
- **Korczak Agatha**  
Troisième Secrétaire à l'Ambassade de Monaco en France est nommée Deuxième Secrétaire au sein de cette même Ambassade
- **Mahfouz Helmy**  
Gardien de Musée à la Direction des Affaires Culturelles est nommé Agent d'Accueil et d'Entretien au Musée d'Anthropologie Préhistorique
- **Moreau-Doria Nathalie**  
Commis-Comptable à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Attachée à la Direction de la Sûreté Publique
- **Progetti Sybille**  
Troisième Secrétaire d'Ambassade à la Délégation Permanente de Monaco auprès de l'UNESCO est nommée Deuxième Secrétaire d'Ambassade au sein de cette même Délégation
- **Realini Gilles**  
Deuxième Secrétaire d'Ambassade à la Mission Permanente de Monaco auprès de l'O.N.U. de Genève et de l'Ambassade de Monaco en Suisse est nommé Premier Secrétaire au sein de cette même Mission Permanente et de cette même Ambassade
- **Settimo Pierre-Henri**  
Conseiller à l'Ambassade de Monaco en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas est nommé Premier Conseiller au sein de cette même Ambassade

- **Thibaud Hervé**  
Attaché à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommé Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de cette même Direction

### DÉPARTS À LA RETRAITE

- **Belletrutti Marie-Louise**  
Chef de Bureau du Cabinet et du Secrétariat Particulier du Ministre d'État
- **Bicchi Louis**  
Agent d'Accueil Qualifié au Service des Parkings Publics
- **Brillouet Philippe**  
Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Cazal Richard**  
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Chenevez Nathalie**  
Instituteur dans les Établissements d'Enseignement (École de la Condamine)
- **Maout Yann**  
Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Monti Gilles**  
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **Nirani Claude**  
Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Schouff Frantz**  
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Imprimé sur papier recyclé



JDA n° 59 - Juillet 2014 - Journal de l'Administration - Mensuel

**Rédaction**  
Centre de Presse  
André Vatrican  
(avatrican@gouv.mc)  
et Juliette Rapaire

**Coordination**  
Secrétariat Général  
du Ministère d'État  
Centre de Presse

**Conception  
& réalisation**  
Media & Events

**Photos & Illustrations**  
Charly Gallo, Manuel Vitali,  
Monaco Info, Fotolia, DR

**Remerciements**  
Nicolas Manuella, Christophe Cauvin,  
Lauriane Tubino, Armand Déus, Jean-Laurent Imbert,  
Coralie Passeron, Véronique Herrera-Campana,  
Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant  
participé à ce numéro.

